

Estrie

« Le futur n'est autre que du présent qui se précipite à notre rencontre. »

Frédéric Dard

Aréquiennes et aréquiens de l'Estrie

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, il fait beau et chaud. C'est le début de juillet et j'ai le goût de rafraîchissements, barbecue, voyages, rencontres, en un mot de farniente.

Mais il faut penser à l'automne et organiser des activités qui, nous l'espérons, vous plairont. La première aura lieu le lundi, 25 octobre. Cette rencontre traitera d'un sujet tabou, mais d'actualité : **la fin de vie**.

Qui de nous ne connaît pas quelqu'un atteint d'une maladie incurable terminale qui nous demande de mourir dans la dignité. Comment devons-nous interpréter cette demande?

Pour répondre à cette question, nous avons invité le Dr. Louis Dionne, chirurgien, professeur, président fondateur de l'association québécoise de soins palliatifs et co-fondateur de la maison Michel Sarrazin.

Votre présence est importante pour nous.

Les membres du Conseil régional  
par *Nicole Patry-Lisée*, présidente

*Anniversaire important en Estrie*

En octobre, Mme Yvonne Landreville, la fondatrice de l'AREQ estrienne soufflera **cent** bougies sur son gâteau de fête. Tous les membres vous souhaitent un **Bon Anniversaire** et vous disent **merci** pour votre engagement et votre dévouement à l'Association.





## *Dossier de l'Indexation*

Merci à tous les membres qui ont répondu à nos invitations de participer aux différentes manifestations avec le Front Commun depuis le dernier bulletin. Certains membres pensent que ce n'est plus de nos affaires sauf que la Perte du Pouvoir d'achat nous concerne toujours. Nous devons encore sensibiliser les personnes qui cotisent à la CARRA sur les conséquences de la loi 68 imposée en juin 1982. De plus, il s'agit d'une loi qui a pénalisé plusieurs femmes.

Si vous avez suivi les présentes négociations, vous êtes sûrement au courant de l'entente de principe intervenue le 25 juin 2010 avec le Front Commun. Le dossier a légèrement progressé, la prime nivelée passera à la prime unique. Cela permettra de déclarer des surplus ou des déficits. L'augmentation des taux de cotisation des personnes salariées s'effectuera à raison d'un maximum de 0,5 point de pourcentage par année d'ici 2013. Advenant un surplus de la caisse des salariés, il y a bel et bien un accord sur la **création d'un fonds de stabilisation**. La formule de cotisation passera graduellement de 35 % à 25 % du maximum des gains admissibles (MGA) sur une période de 5 ans à compter de 2012. La personne ayant un revenu inférieur au MGA ne cotisera pas plus qu'elle ne le faisait auparavant. Dans l'entente signée entre le Front commun et le gouvernement, il ressort bien que : ***Toute personne retraitée ayant des années cotisées entre 1982 et 1999 bénéficiera de l'entente à la condition qu'il y ait*** un surplus de 20 % du passif actuariel dans la caisse. D'autres détails pour la partie syndicale et la partie gouvernementale pourraient être ajoutés, mais je manque d'espace. L'AREQ accueille favorablement cette entente, mais nous devons continuer de suivre notre dossier et notre sensibilisation afin que ce problème de Perte du pouvoir d'achat soit bien inscrit encore dans le cahier des demandes syndicales lors de la prochaine négociation.

Le rapport de la Commission des Finances publiques qui s'est tenue au début de février 2010 est sorti également. Plusieurs groupes de personnes retraitées comme l'AREQ, l'AAR, l'AQDER, l'AQRP, ... ainsi que la CSQ du Front Commun ont été entendus lors de ces auditions publiques. La Commission a demandé des pistes de solution à ces différents groupes afin de leur fournir des recommandations. Cette dernière a constaté que les différents groupes doivent discuter ensemble. Elle recommande donc la **création d'un Comité consultatif (un genre de Table permanente de Travail où nous serions présents) sur les services aux personnes retraitées et les enjeux de l'indexation, distincts des comités de retraite, au sein de la CARRA**. Je vous invite donc à continuer de visiter régulièrement le site de l'AREQ si vous possédez internet ([www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net)).

**NB** : Le 25 octobre, lors de la rencontre régionale que nous aurons, je ferai un bref résumé de cette entente concernant le dossier retraite.

*Fernand Grenier*, responsable régional du dossier retraite

**CCH**  
**Comité de la Condition des Hommes**

**Sortie de gars... !**

**Mardi le 12 octobre 2010**, le CCH organise une activité récréotouristique dans le secteur de l'Asbesterie et plus précisément à **l'Étang Burbank de Danville**.

Après avoir entendu les propos judicieux de notre collègue, Paul Benoît, sur les us et coutumes des **oies blanches**, ceux qui le désirent pourront parcourir le sentier de 5 km cernant l'Étang.

Un trajet magnifique nécessitant une heure de marche.

La visite à l'Étang Burbank est gratuite.

Par la suite, toujours en s'inspirant de la thématique ailée, nous nous envolerons vers le restaurant **l'Albatros**, 35 Route 255, Asbestos (818-879-4555) (Trajet auto de 6 minutes).

Le repas, formule buffet, au coût de 9,95\$, inclut plusieurs choix de menus. Chacun paie son repas. Afin d'inclure l'humour et le rire à notre rencontre, juste avant le dessert, nous aurons le concours de « **La plus grosse menterie** ».

L'heureux gagnant se méritera un voyage pour 2 d'une semaine à Paris dans un hôtel 5 étoiles près de la Tour Eiffel avec en prime un montant de 1000 Euros pour les petites dépenses personnelles. Connaissant maintenant la mienne, vous serez sûrement anxieux de nous faire connaître « **votre plus grosse menterie** » **afin de mériter ce prix fabuleux**. Je vous assure qu'il y aura un cadeau-surprise au gagnant. Je vous invite fortement à vous inscrire à cette activité toute spéciale. Voir feuille d'invitation annexée au bulletin sectoriel. Comme le restaurant ouvrira ses portes spécialement pour nous, nous espérons vous voir en grand nombre. De plus, ce sera l'occasion de fêter notre deuxième année d'opération.

N'oubliez pas qu'à la retraite, vous avez le droit de vous gâter et que nous sommes là pour contribuer à votre plaisir.



*Gilles Lépine*, responsable régional CCH



Souvenir du CCH avec le sexologue, Denis Laliberté

Soyez assurés de notre dévouement et n'oubliez pas que nous sommes là d'abord et avant tout pour vous.

# Fondation Laure-Gaudreault et la reconnaissance



En mai, l'assemblée générale de la FLG s'est ouverte avec une lettre de remerciement de la Ligue pour l'enfance de l'Estrie: « *Nous admirons tout le travail que vous faites pour les organismes en Estrie. C'est grâce à des appuis comme le vôtre que nous avons l'énergie de continuer dans notre mission.* »

En clôture d'assemblée, un hommage **15e Anniversaire** à tous les bénévoles qui ont œuvré au bureau régional de la FLG de 1995 à nos jours :

- Hommage à M. Gaétan Giguère, notre trésorier depuis 9 ans!
- Hommage à M. Marcel Dorais, bâtisseur de la Fondation de la première heure! Pendant 10 ans; trésorier, président, puis secrétaire... en plus organisateur de 4 tournois de golf au profit de la FLG. Une médaille à l'effigie de Laure Gaudreault lui a été remise par Mme Mariette Gélinas, présidente de l'AREQ.

La campagne de financement 2010 par lettre de sollicitation est lancée depuis le 2 juin; chaque jour, le facteur apporte vos dons. Au 30 juin, à peine un mois depuis le début de la campagne:

- |  |               |
|--|---------------|
| • <b>235</b> dons de membres                 | <b>7629\$</b> |
| • <b>3</b> dons de partenaires extérieurs    | <b>500\$</b>  |
| • activités de secteurs, cartes de sympathie | <b>1330\$</b> |

Une fois de plus, une grande chaîne de solidarité se crée dans notre région: organismes, bénévoles, donateurs et donatrices.

C'est avec beaucoup d'émotion que je lis vos messages qui accompagnent parfois votre don. Je veux partager ces derniers avec vous :

« *Et grand et gros merci... d'être là pour nous favoriser et veiller à notre participation à la campagne de financement année après année. Soyez-en bénie.* »  
« *Merci de vous occuper des plus démunis de nos secteurs.* »

La campagne ne fait que débiter, elle se poursuit...

**Merci! Merci! Merci!**

*Louise Lacharité,* présidente régionale FLG

## *Comité de la condition des Femmes*

Le projet de loi 94 ne respecte pas le fait que le Québec soit un État laïc et où l'égalité des sexes est respectée. Il ne fait que confirmer l'étude du cas par cas, donc rien de changé...

Nous réclamons une charte de la laïcité. Une société laïque est respectueuse de toutes les convictions. En aucun cas, les droits des minorités ne sont menacés par la laïcité, bien au contraire, puisque chacun peut vivre selon ses convictions propres. Dans cette logique, à tous les niveaux, au municipal, au provincial ou au fédéral, tous les représentants de l'État, du système d'enseignement et de santé, notamment, ne doivent porter de signes religieux ostentatoires. De même, le gouvernement ne doit pas financer les écoles religieuses.

Le signe religieux est un langage non verbal qui exprime la foi. L'affirmation des croyances de l'employé s'avère incompatible avec la nature de la fonction, même si le signe religieux ne remet pas en cause sa compétence. Si l'employé ne peut porter de signes religieux ostentatoires, il est normal de s'attendre au même respect de la part de ceux et celles qui reçoivent les services de l'État.

Le Québec est une société laïque où l'égalité des sexes est reconnue. On ne peut faire abstraction du fait que certains des signes les plus ostentatoires représentent un rejet de l'égalité des sexes qui est une valeur fondamentale au Québec. L'égalité des sexes exige plus que d'avoir le visage découvert. De toute façon, le Coran ne demande pas à la femme de porter le voile.

On a souvent l'impression que le port du signe religieux ostentatoire est plus politique que religieux. Ils veulent s'affirmer. Ils refusent l'influence de l'Occident.

Une exception, cependant doit être faite. Dans les CHSLD et les résidences pour personnes en perte d'autonomie, les résidants ont le droit d'exprimer leurs convictions profondes puisque c'est leur milieu de vie. De même pour un malade hospitalisé, il a le droit de recevoir le soutien de sa religion.

*Gemma Gauthier*, responsable régionale du comité de la condition des femmes



### ***Note to English-speakers***

At last! Summer vacation is here! ...even if it's hard for retired people to tell the difference... and those of us who have specific AREQ responsibilities are beavering away at plans for next year. There will be an activity given in English, but I don't know what it will be – in fact, if you have any bright ideas of presenters or topics, please inform me. In the meantime, I'm available for questions, at (819) 837-2708 or [dcfricker@hotmail.com](mailto:dcfricker@hotmail.com).  
Enjoy the summertime!

*Daniel Fricker*, in charge of English activities

# Assurances

***D'autres questions nous sont régulièrement posées :***

## QUESTION N° 1

Vous désirez demander à SSQ le remboursement de frais médicaux, mais vous n'avez plus d'enveloppe-retour pré-adressée à SSQ ni le coupon identifié à joindre à vos factures.

**Que faire?**

- A- Écrire quelques mots à SSQ en indiquant :
  - que vous êtes membre de l'AREQ;
  - votre numéro de groupe est 14 – J 9999;
  - votre numéro de contrat est : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

N.B. pour ces numéros, voir votre carte SSQ
- B- Ajouter vos coordonnées complètes : nom, adresse, code postal, no. de téléphone;
- C- Joindre l'original de vos factures (conserver une copie)
- D- Adresser le tout à : SSQ Groupe Financier  
C.P. 10500  
Succ. Sainte-Foy, Qc G1V 4H6

## QUESTION N° 2

Vous êtes opéré pour une cataracte.

**Est-ce que l'assurance SSQ paie la lentille de remplacement du cristallin?**

**Oui**, le remplacement de la lentille pour le cristallin est remboursé jusqu'à concurrence de 80% conformément à l'article 2.2.9 page 11 de la brochure « **bleue** » bien que ce ne soit pas spécifié précisément.

## Question N 3

**J'aurai 64 ou 65 ans en 2011, qu'est-ce que je fais avec mes assurances?**

Les responsables régionales en assurances vous rencontreront le mardi, 16 novembre 2010 afin de répondre à cette question. Les membres de l'AREQ concernés recevront une invitation personnelle.

**NB :** *Si vous détenez une assurance plan familial, il est possible que votre conjointe ou votre conjoint non membre de l'AREQ atteigne cet âge avant vous. La même question se pose. Veuillez appeler Mme Nicole Patry-Lisée (819-832-2808) afin de recevoir le formulaire d'inscription dans les bons délais s.v.p.*

*Pauline Thibault Poudrier,* tél. : 819-566-1900

*Micheline Provencher,* tél. : 819-346-5798

Responsables régionales en assurances

# *Comité en environnement durable*

1- Je veux saluer en premier ces gardiens et promoteurs de l'environnement des secteurs de l'Estrie :

- Sherbrooke-Ouest et Nord : M. André Serré et M. Bertrand Beaulieu;
- Sherbrooke Est-Fleurimont : M. Roger Arbour      • Morilac : Mme Louise Liard;
- Magog : M. Pierre Desautels      • Coaticook : Mme France Harrison;
- Lac Mégantic : Louis Roy en plus délégué au Comité national;
- Asbesterie : Mme Lucie Gagné      • East Angus : Le président Daniel Fricker.

2- Je dois vous dire que je suis très fier de vous présenter Mme France Harrison qui a accepté d'être responsable régionale du comité régional pour 2010-2011... Comme dirait l'autre : C'est un petit pas pour France, mais un grand geste pour le comité. Merci France d'avoir trouvé cette disponibilité pour me libérer.

De plus, pour libérer Lucie, au secrétariat, qui aura une grande tâche cette année, je me dois aussi de remercier Pierre Desautels de Magog pour avoir accepté d'assumer ce loisir à partir de l'automne.

Un grand merci à tous ces représentants sectoriels de leur apport très important et riche pour cette cause qui est si peu chère à nos gouvernements.

3- Si je repense à **l'année**, je me demande ce qu'on a fait, mais, à la lecture des rapports des secteurs, je constate la vivacité des membres du comité pour cette cause commune. En plus de suivre la devise : « **Un geste par jour pour la planète** » dans chaque secteur, l'idée de protection de l'environnement est constamment présente.

4- En cette partie très sérieuse de ma présentation, je vais tenter de vous présenter une **synthèse imparfaite**, sans discriminer les secteurs, de ce qui s'est fait dans notre belle région de l'Estrie:

Rédactions d'articles, incitation à participer aux activités, collaboration avec les organismes locaux, visite de Centres de tri, cueillette de vélos, pression pour l'élimination des bouteilles d'eau, cueillette d'objets récupérables, présentation de Films sur l'environnement, favorisation des produits locaux, promotion des bonnes pratiques de jardinage, célébration de la Journée de la terre, promotion des écrits verts (Journal-PV), souci des pratiques environnementales, échanges de courriels et de textes pertinents, invitation aux membres à une activité spéciale, association au milieu social (arbres).

5- **À surveiller** : au plan national, il y aura une démarche de sensibilisation à **l'eau**.

6- **Journée de la terre à Lac Mégantic** :

L'évaluation nous permet de dire que ce fût un très grand succès. Le bilan financier est sans reproche et ce fut une superbe journée. Il y a eu au delà de 139 participants. Les activités ainsi que l'horaire furent très intéressants. **BRAVO** à l'équipe des organisateurs et au responsable sectoriel Louis Roy, merci aussi aux secteurs de favoriser monétairement le transport et la participation.

Ne pas oublier qu'en 2011, nous serons accueillis en Asbesterie.

7- Merci à tous les membres et nous poursuivons notre **Plan d'action** en 2010-2011.

*Richard Aubut*, responsable politique régional en Environnement

# Comité d'action sociopolitique (Rapport)

Depuis septembre 2009, le comité a tenu quatre rencontres. Ainsi, nous avons mis à jour notre plan d'action 2008-2011, préparé des activités et soumis des recommandations au conseil régional.

- En septembre, nous avons travaillé avec le comité de la condition des femmes à préparer l'activité sur le dossier de la santé. Cette activité s'est tenue le 7 octobre 2009 et a connu un succès important avec une centaine de personnes présentes. Les gens ont demandé que les organismes de personnes âgées et retraitées travaillent ensemble pour répondre aux attentes et aux besoins des personnes âgées. Des démarches se poursuivent.
- En octobre, le comité fait le bilan de l'activité sur la santé et commence à élaborer l'activité sur la crise financière et la fiscalité pour les personnes retraitées. Cette activité s'est déroulée le 24 février et a connu un franc succès avec les soixante personnes qui se sont déplacées pour débattre des origines de la crise financière et économique qui a frappé le monde, de ses causes et de ses conséquences sur l'ensemble de l'économie.
- Par la suite, le comité a discuté des gestes à poser dans le dossier de la réforme du mode de scrutin. Ce dossier était inscrit dans notre plan d'action. Cependant, comme nous n'avions pu tenir de rencontre de formation sur le sujet et que les membres se sentaient peu équipés pour intervenir, nous avons décidé d'appuyer la campagne du **Mouvement pour une démocratie nouvelle** (MDN) afin d'amener le gouvernement à s'engager sérieusement dans cette réforme. Il s'agissait d'amener le plus de gens possible à envoyer des lettres aux députés pour les inciter à faire pression pour qu'enfin l'Assemblée nationale accouche d'un projet de réforme satisfaisant.
- Le comité a tenu une dernière rencontre à la fin de mars 2010 pour faire le bilan de l'année et amorcer les discussions concernant la poursuite de notre plan d'action en 2010-2011. Il compte poursuivre l'action sur le dossier de la santé, sur la question de la réforme du mode de scrutin et entreprendre des réflexions sur des dossiers plus régionaux concernant l'appauvrissement, l'alphabétisation et la participation démocratique.

Le 17 mai dernier, nous avons tenu une première rencontre avec des responsables de quelques associations de personnes âgées où il a été convenu de travailler ensemble sur la question de la santé dans le cadre d'un **Réseau d'Action Santé pour les Aînés de l'Estrie (RASA Estrie)**. Prioritairement, l'accent sera mis sur la question de la privatisation du système de santé en tenant une journée régionale sur la santé au printemps 2011.

Le comité a également délégué deux personnes à des comités de Solidarité populaire Estrie : monsieur Gérard Messier, au comité fiscalité et moi-même, au comité des programmes sociaux et des services publics. Une recommandation a été faite au conseil régional afin que l'AREQ régional devienne membre de la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie.

Sur le plan de son organisation, le comité compte des membres dans tous les secteurs de la région. Je tiens à souligner la participation de l'ensemble des membres aux rencontres du comité et à leur engagement dans la mise sur pied des différentes activités.

Bonne fin de saison et bon été à tout le monde.

*Marcel Pinard*, responsable régional